



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100472

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/06/2024 15H57 C:025094 I:39415
V/REF : 949307
V/Email reçu le Vendredi 28/06/2024 à 15H57

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 01636
IMMEUBLE : ESPACE SAUZET -1636
AVENUE CLEMENT DESORMES
.
01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

Vaulx en Velin, le 14 Octobre 2024

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N85 DESORMES - CONTACTER MME PIVOT - CHARGE D'ENTRETIEN TEL:*06
08505482*

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT D'UN VITRAGE SECURIT PARTIE COMMUNE M2
MESURE APPROXIMATIVES : PORTE HALL 1400 X 900 LOCAL VELO 1000 X 1900
ACTUELLEMENT DOUBLE VITRAGE - ADAPTER DU 44/2 ET REMETTRE FILM SUR
VITRAGE LOCAL VELO

Donneur d'ordre : M. J.P. GIORDANO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 03/07 A 08H15 :
PRISE DE COTES REEL - COMMANDE FOURNISSEUR

ATTENTION, UNE MOTO SE TROUVE DEVANT LE VITRAGE DANS LE LOCAL VELO

LE 27/09 A 07H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU VITRAGE DE LA FENETRE DANS LE LOCAL VELO
POSE D'UN FILM OPACIFIANT
CONTROLE BONNE FIXATION - RAS
NETTOYAGE ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 30/09/24 à 10H53 M. J.P. GIORDANO

CS LGESTION Email envoyé le 03/07/24 à 12H55 M. J.P. GIORDANO

LE JOUR DE L'INTERVENTION, LA MOTO PRESENTE DEVANT LE VITRAGE DU LOCAL
VELO DEVRA ETRE EVACUEE, SANS QUOI, NOUS NE POURRONS EFFECTUER LE
REMPLACEMENT.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100472

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	2	71,12		71,12
2,00	MS00030-Rempl.vitrage Sécurit PC/M2	5	202,26		404,52
TOTAL H.T.					475,64
T.V.A. a 10,00%					47,56
TOTAL T.T.C.En EURO					523,20

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 949307 du 28/06/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr; servimo@s

Référence de la Demande

N°: 762 552 du 28/06/2024

THCMEEPCI Txv hors contra Menuiseries ext Partie cne int.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 231009002-1

Lieu d'intervention

85 Avenue Clément Désormes

01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

Délai

Date limite exécution : 13/07/2024

Observations

**Actuellement double vitrage. Adapter du 44/2 et remettre f
film sur vitrage local vélo.**

Mesures approximatives

Contact Mme PIVOT : 06 08 50 54 82

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	71,13	71,13	7,11	78,24
MS00030 Remplacement d'un vitrage Sécurit partie commune M2 Mesures approximatives : Porte hall 1400 X 900; local vélo 1000 X 1900.	3,16	203,22	642,18	64,22	706,40
Total H.T.					713,31
Total TVA					71,33
Total TTC					784,64

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GIORDANO JEAN-PIERRE (Trévoux) le 28/06/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **85 Avenue Clément Désormes 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **28/06/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 949307